VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 25 septembre 2026.

Etaient présents :
M. Alexandre GAUTHIER, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Aurélia GIRARD, M. Christophe FROPPIER, M. Eddie STAMPONE, Adjoints
M. Frédéric ZUSATZ, Mme Brigitte HADDAD, Mme Patricia LHOMME, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. Gilles MAILLARD, M. Jean-Michel NOËL, Mme Nora ZARLENGA, Mme Virginie TOUPENET, Mme Anne MARCHAND, Mme Samah MRABET, M. Romain AJOUX, Mme Inès ZERRAR, M. Patrick CANTAT, M. Eric LANÇON, M. Gilles BORNOT, Mme Aurélie LOLLIER, Mme Maryse VUERLI, M. Geoffroy LANG, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :
Mme Christine SCHMITT avec pouvoir à Mme Annie VITALI
Mme Ghénia BENSAOU avec pouvoir à M. Eddie STAMPONE
Mme Marie-Rose GALMES avec pouvoir à Mme Virginie TOUPENET
M. Gilles DA COSTA avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
M. Patrick TAUSENDFREUND avec pouvoir à M. Alexandre GAUTHIER
M. Karim DJILALI avec pouvoir à M. Romain AJOUX
Mme Myriam CHIAPPA KIGER avec pouvoir à M. Eric LANÇON

Secrétaire de séance : Mme Inès ZERRAR

OBJET

CONCESSION DE SERVICE – RAPPORT D'ACTIVITE – ANNEE 2025 – MOBILIER URBAIN D'INFORMATION : FOURNITURE, INSTALLATION, ENTRETIEN, MISE A DISPOSITION, EXPLOITATION COMMERCIALE ET DESINSTALLATION DE MOBILIERS URBAINS D'INFORMATION PUBLICITAIRES ET NON PUBLICITAIRES SUR LE DOMAINE PUBLIC DE LA VILLE DE MONTBELIARD / PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE

Cette délibération a été affichée le : 7 octobre 2026

DELIBERATION N° 2026-05.10-33

CONCESSION DE SERVICE – RAPPORT D'ACTIVITE – ANNEE 2025 – MOBILIER URBAIN D'INFORMATION : FOURNITURE, INSTALLATION, ENTRETIEN, MISE A DISPOSITION, EXPLOITATION COMMERCIALE ET DESINSTALLATION DE MOBILIERS URBAINS D'INFORMATION PUBLICITAIRES ET NON PUBLICITAIRES SUR LE DOMAINE PUBLIC DE LA VILLE DE MONTBELIARD / PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE

Monsieur Gilles MAILLARD expose :

Par délibération du 17 octobre 2022, la Ville de Montbéliard a concédé la fourniture, l'installation, l'entretien, la mise à disposition, et l'exploitation commerciale de mobiliers urbains d'information, publicitaires et non publicitaires, sur le domaine public de la Ville de Montbéliard à la société PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE.

En application des articles L3131-5 et R3131-2 du code de la commande publique, le concessionnaire doit produire annuellement un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des services exploités. Le conseil Municipal doit prendre acte de la communication dudit rapport d'activité.

Le contrat de concession est conclu pour une période de 12 ans à compter du 1er janvier 2023.

Le Concessionnaire verse annuellement au Concédant la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) qui s'élève à 70 000,00 euros, hors révision.

Le montant de la RODP pour 2025, s'est élevée à **73 939 €** (70 000,00 de redevance + 3 939 € de révision).

Moyens du concessionnaire :

Détail du mobilier initial et de la répartition de la superficie d'affichage

Le Concessionnaire a installé le mobilier suivant :

Détail du Mobilier initial	Nombre de mobilier	Répartition de la superficie d'affichage
Mobiliers urbains d'information de 2m² double face	48	Une face de chaque mobilier réservée à la ville
Mobiliers urbains d'information de 2m² double face réservé à la communication de la ville	8	
Mobiliers urbains d'information double face déroulant de 8m²	9	1 affiche sur 4 réservée à la Ville
Mobiliers urbains d'information de 8m² réservé à la communication de la ville (1 face fixe)	1	

Mobiliers urbains d'information de 2m² Parking Velotte (simple face)	6	(3 mobiliers au Concessionnaires et 3 à la Ville)
Mobiliers urbains d'information de 2m² Parking des Blancheries (simple face)	2	(1 mobilier au Concessionnaires et 1 à la Ville)

<u>Mise à disposition et prestations :</u>

a. **Communication de la Ville dans les 8 mobiliers 2 m² double face mis à la disposition de la ville :**
   - Impression : la conception et l'impression est à la charge de la Ville de Montbéliard
   - Mise en place : la mise en place des affiches est assurée par la Ville de Montbéliard (et/ou son partenaire local)
   - Nombre de campagnes : Pour information , un maximum de 156 campagnes à l'année avec la possibilité de scinder le réseau pour accueillir une ou plusieurs campagnes, soit sur un réseau complet ou un demi-réseau ou un tiers de réseau, à raison de renouvellement hebdomadaire.

b. **Communication de la Ville dans les 48 mobiliers 2 m² double face 1 face pour la publicité, 1 face pour la ville pour la répartition des faces, + 3 mobiliers 2m² simple face pour la ville dans les parkings**
   - Impression : la conception et l'impression est à la charge de la Ville de Montbéliard, la ville fournit les affiches.
   - Mise en place : la mise en place des affiches est assurée par la Ville de Montbéliard (et/ou son partenaire local).
   - Nombre de campagnes : Pour information, un maximum de 156 campagnes à l'année avec la possibilité de scinder le réseau pour accueillir une ou plusieurs campagnes, soit sur un réseau complet ou un demi-réseau ou un tiers de réseau, à raison de renouvellement hebdomadaire

c. **Communication de la Ville dans les 9 mobiliers 8 m² déroulant double face :**
   - 1 affiche sur 4 est réservée pour la communication de la ville.
   - Impression et mise en place : la Ville fournit au concessionnaire les fichiers sources des affiches à imprimer, au plus tard trois semaines avant le début de chaque campagne. L'impression et la pose restent à la charge du concessionnaire
   - Nombre de campagnes : un maximum de 12 campagnes à l'année (d'une durée de 15 jours à 2 mois maximum), non reportables d'une année sur l'autre.

d. **Communication de la Ville dans le mobilier 8 m² : mise à la disposition de la ville 1 face fixe :**
   - L'affiche est réservée pour la communication de la Ville.
   - Impression et mise en place : la Ville fournit au concessionnaire les fichiers sources des affiches à imprimer, au plus tard trois semaines avant le début de chaque campagne. L'impression et la pose restent à la charge du concessionnaire

- Nombre de campagnes : un maximum de 12 campagnes à l'année (d'une durée de 15 jours à 2 mois maximum), non reportables d'une année sur l'autre.

e. **Affichage publicitaire des mobiliers 2 m² face concessionnaire ou 8 m².**
Le concessionnaire assure le démarchage commercial nécessaire auprès des sociétés, la conception, l'impression et la pose des affiches sur les faces des mobiliers qui lui sont réservées.

<u>Bilan de la concession :</u>

Pour l'année 2025 :

Compte rendu technique :
• Remplacement de vitre de caisson sur sucette 2m² : o S35 : faubourg de Besançon o S35 : avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
Compte d'exploitation :
Chiffre d'affaires et produits d'exploitation :
157 684,00 €
Charges d'exploitation et charges financières :
146 808,00 €
Dont RODP :73 939 €
Bénéfices ou pertes :
10 876,00 €

Le compte-rendu d'activités pour l'année 2024 faisait apparaitre une perte de 31 793,00 €
Un avenant au contrat de concession est en cours de signature afin de modifier le rythme des paiements de la RODP par VEDIAUD. Jusqu'à présent, la RODP devait être versée en une seule fois. Après signature de l'avenant, les paiements se feront sur un rythme mensuel.

Après avis de la commission compétente et après avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) réunie le 2 octobre 2026, le Conseil Municipal prend acte de ce rapport d'activité, joint en annexe.

Décision du Conseil Municipal
- Le Conseil Municipal a pris acte -
Ont signé au registre les membres présents
Le Maire,

VILLE DE MONTBÉLIARD DOUBS

Marie-Noëlle Biguinet

Déposée en Sous-Préfecture le : 7 octobre 2026

Marie-Noëlle BIGUINET

philippe Védiaud publicité

Rapport d'activités annuel

www.vediaud.net

Prestations de Maintenance et Entretien

Une maintenance efficace

Modalités et horaires d'intervention

Modalités d'intervention

La procédure de base lors d'une intervention de maintenance est la Mise en Sécurité qui est « immédiate ». La procédure initiale est la suivante :

- Mise en place de la zone de travail avec balisage et port des EPI
- Ramassage des verres et des débris, évacuation, démontage des pièces de structure dangereuses si besoin
- Mise en sécurité de la zone au moyen de barrières de sécurité règlementaires
- Si maintenance légère, intervention dans la foulée
- Prise de contact avec la hiérarchie si maintenance lourde : envoi rapport photos + descriptif
- Mise en place de la maintenance curative
- Rapport à la Ville

Horaires d'intervention

- Jours ouvrés de 7h00 à 18h30 – mise en place d'équipes avec horaires décalées
- Astreinte : 7/7j – 24h/24 avec présence de personnel pouvant intervenir à tout moment

Prestations de Maintenance et Entretien

La Maintenance Curative – Interventions légères et lourdes

Les Process – Résumé interventions

Détection des pannes ou d'une anomalie

Dispositif de Télésurveillance / Agents de la société Védiaud / Services de la collectivité / Administrés

Détermination du type d'intervention / mise en sécurité immédiate

Intervention légère

Intervention immédiate

Agents dotés dans leurs véhicules de l'outillage et des pièces de première maintenance

Notre Objectif principal

Sécurité des usagers - Réactivité des équipes - Continuité du Service

Intervention lourde

(ex: Changement du mobilier)

Renforcement mise en sécurité

Programmation de l'opération de maintenance par notre agent

Prestations de Maintenance et Entretien

Méthodologie d'entretien

Les exigences PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE

Des procédures communes à l'entretien des mobiliers

En termes d'entretien, nous avons une procédure de base qui restera la même quelque soit le mobilier reprenant le process complet du collaborateur qui arrive sur la zone de travail jusqu'à son départ :

Stationnement véhicule

- *Stationnement du véhicule en respectant les règles de la sécurité routière*
- *Allumage des feux flash arrière*
- *Mise en place des éléments de protection et de balisage : cônes règlementaires rétro réfléchissants et panneaux travaux*
- *Mise en place d'un éventuel dispositif complémentaire en cas de plan de prévention et de procédure spécifique*
- *Stationnement au plus proche du mobilier à entretenir tout en respectant les règles et tolérance de stationnement et fonction de l'arrêté qu'aura produit la Collectivité*
- *Sélection et vérification de la tâche à effectuer dans « Maint'Solutions »*

Nettoyage du mobilier

- *Vérification visuelle de l'absence de tags, affichettes, graffiti et retrait si nécessaire avec les produits et outils adéquates*
- *Nettoyage du sol et des abords du mobilier dans un rayon de 2 mètres autour de la structure*
- *Vérification visuelle du mobilier, contrôle de l'absence de végétation au pied de l'abri et désherbage si nécessaire*
- *Vérification visuelle du mobilier, contrôle des visseries, calage des vitrages, serrures et pièces de manutention – petite maintenance effectuée si nécessaire*
- *Nettoyage de la structure entière à l'aide d'un balai brosse au moyen de l'eau de pluie et/ou de l'eau pure (utilisation de produits détergents seulement en cas de nécessité et de tâches persistantes)*
- *Nettoyage de l'ensemble des parties de mobiliers en contact avec les usagers (glaces, bancs, surface tactile,…)*
- *Tirage des surfaces planes à la raclette*
- *Passage de finition à la peau de chamois humide sur les parties non vitrées*

- *Rapport d'intervention inscrit dans le terminal mobile « Maint'Solutions » pour enregistrement intervention dans la base de données pour synthèses et suivi*

Horaires d'intervention : de 7h à 18h du lundi au vendredi.

Des **interventions ponctuelles** pourront être mises en place :

- Sur demande de la Collectivité
- Sur contrôle du responsable technique
- Sur autocontrôle des agents d'entretien

Prestations de Maintenance et Entretien

Méthodologie d'entretien

Un nettoyage écologique

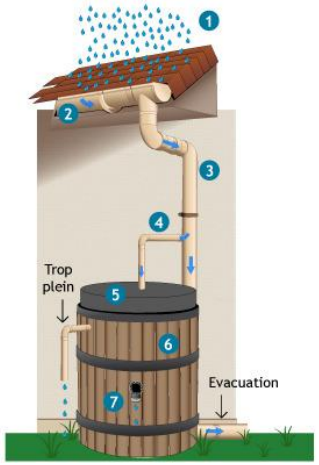

Nous mettons en place des récupérateurs à la sortie des gouttières de nos bâtiments

1. L'eau de pluie tombe du toit
2. Elle glisse vers les gouttières
3. Elle tombe dans les descentes de gouttières, le long du mur de la maison
4. Via un tuyau qui relie les gouttières à la cuve, l'eau est acheminée vers la cuve d'eau de pluie
5. Avant de tomber dans la cuve, l'eau de pluie est filtrée (les impuretés sont évacuées)
6. Ensuite elle est stockée dans la cuve
7. Distribution : par **robinet et pompe pour remplir les cuves des agents d'entretien**

Prestations de Maintenance et Entretien

Méthodologie d'entretien

Un nettoyage écologique

Dans le seul cas limité au traitement des taches persistantes :

Utilisation d'un produit d'entretien sélectionné pour ses qualités environnementales :

Nettoyant dégraissant, l'ARBRE VERT + Plastinet

Prestations de Maintenance et Entretien

Une maintenance efficace

Contrôle

Trois niveaux de contrôle

Des contrôles permanents par les contrôleurs de l'agence (3 contrôles par semaine)

- Lors de leurs tournées, les agents d'affichage, les agents d'entretien et les agents de maintenance inspectent les mobiliers (2 contrôles).

En cas de dysfonctionnement ou d'anomalie, le Chef de secteur et/ou le Chef d'équipe prennent les mesures appropriées pour une intervention rapide et adaptée.

- Chaque semaine, le chef de secteur contrôle les mobiliers et les différentes prestations d'entretien maintenance, dresse le bilan hebdomadaire et définit les types d'intervention à mettre en œuvre (1 contrôle).

Des vérifications impromptues par des auditeurs du siège

Un auditeur interne, organe directeur de l'entreprise, est chargé de pérenniser les critères d'exigences internes et la culture de l'entreprise.

Remise à la collectivité d'un rapport d'activité

Un fois par trimestre (ou selon la fréquence souhaitée par la Collectivité), le responsable technique local fera parvenir un rapport d'activité reprenant chronologiquement l'ensemble des prestations effectuées sur la ville en termes de maintenance, entretien et affichage.

Numéros d'appels 24h/24 – 7 jours/7 – Présence de personnel local

Contact 24 heures / 24 et 7 jours / 7 – intervention rapide

Possibilité de signaler toute anomalie auprès de l'Agence locale et son responsable local

Portail Mairie Maint'Solution »

Suivi de la Prestation

Gestion informatique de la Prestation

Portail Mairie Maint'Solution »

Pour **faciliter l'accomplissement de nos prestations** tant pour le suivi **de nos équipes que les relations avec la ville**, le portail Mairie permettant de simplifier le lien direct de suivi de la prestation au contrat et avec les interlocuteurs de la ville.

Toutes les données sont **centralisées sur cette plateforme web** pour laquelle nous sommes en constant développement vous permet d'assurer toutes les fonctionnalités de monitoring du contrat incrémentation des plannings d'affichage et dépôt des visuels en ligne, signalement, reporting d'activité, accès aux contacts du contrat et à l'ensemble des données administratives.

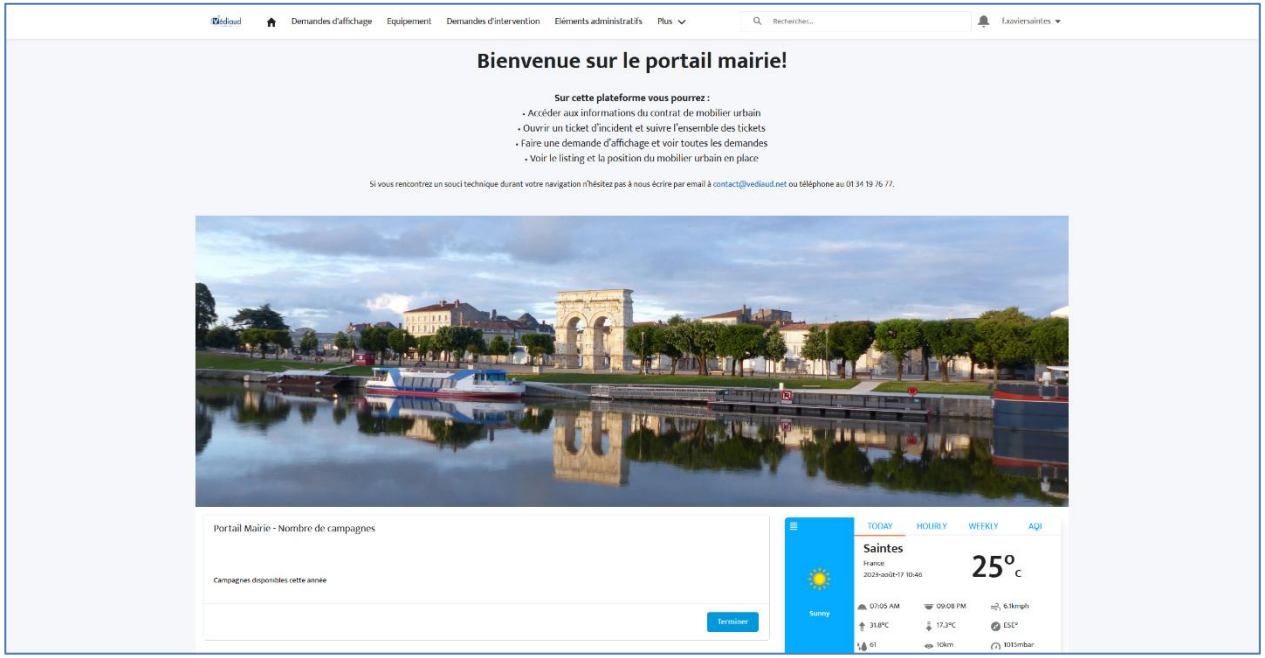

philippe Védiaud publicité

Nicolas Fafin
Architecte SI & Développeur CRM
06 65 67 08 77
53 Rue Corbier Thiebault 60270 GOUVIEUX

Portail Mairie Maint'Solution »

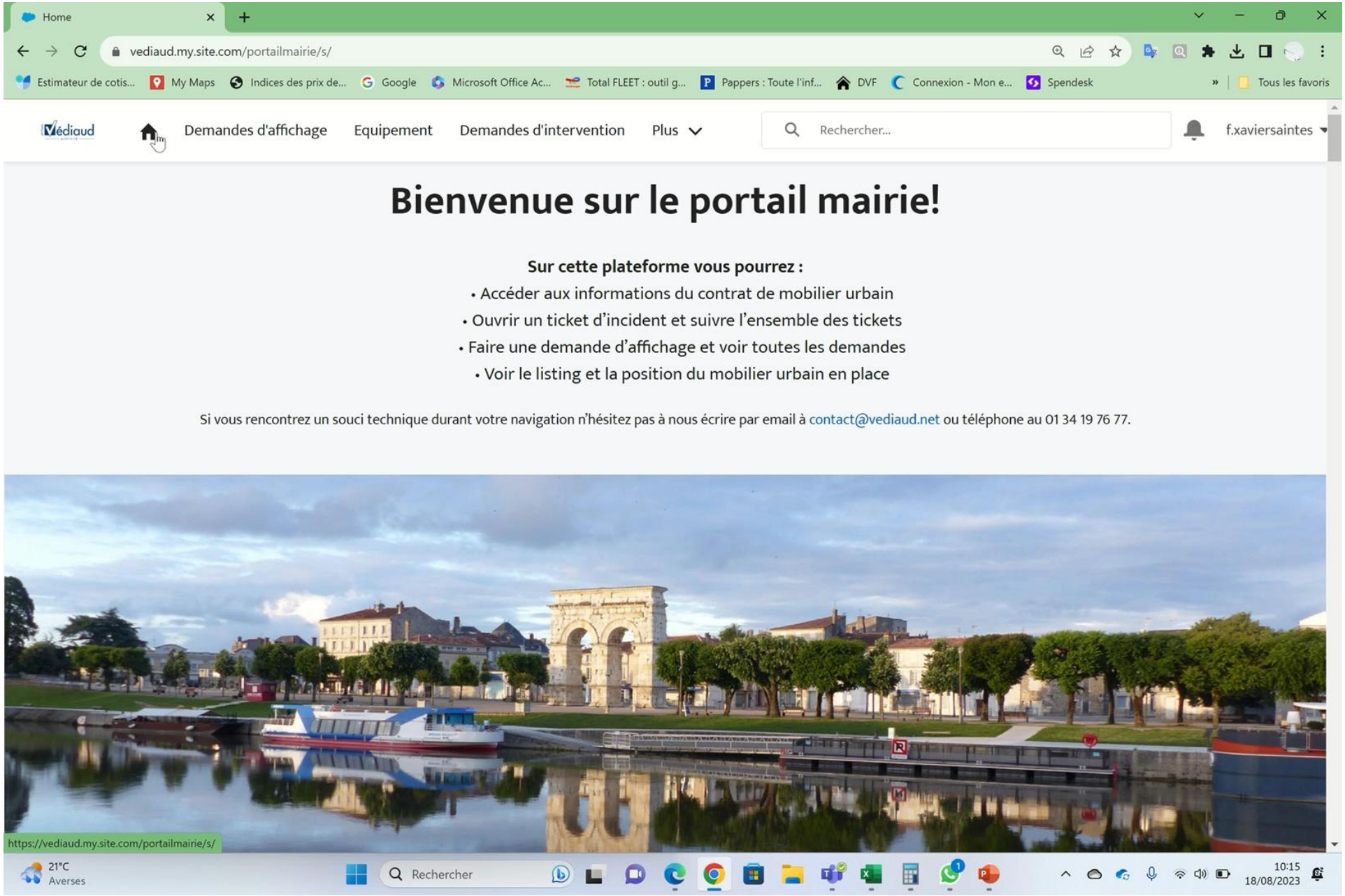

Affichage pour le compte de la Collectivité

Affichage Institutionnel

Modalités d'impression des visuels Ville

Types de machines utilisées pour l'impression – Affiches tous formats :

PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE dispose de ses propres ateliers d'impression intégrés, dotés de machines de dernière génération, favorisant efficacité et efficience écologique. Les prestations d'impression de visuels et de plans de Ville seront donc effectuées en interne, gage de flexibilité et de qualité de prestation.

Affichage pour le compte de la Collectivité

Affichage Institutionnel

La constitution du réseau d'affichage

Grâce à l'ensemble de ces outils en ligne, la Ville aura la possibilité de constituer les réseaux à afficher, vérifier leur pertinence, leur performance, au moyen de notre CRM mis à disposition pour la sélection des réseaux et la constitution du planning

Sales Force

Affichage Institutionnel

La mise à disposition de notre CRM Sales Force pour la gestion des campagnes

Sales Force est un CRM qui a été 100% personnalisé pour l'ensemble de notre activité dans le cadre de la **digitalisation de notre entreprise**.

Nous avons créée des **modules d'assistance à la gestion des campagnes des villes partenaires** afin de faciliter la planification des campagnes d'affichage et vous laisser la possibilité de gérer vos campagnes d'affichage papier en complète autonomie et en ligne. L'outil est utilisable sur la plupart des navigateurs web.

Le module proposé à la Ville permets :

- Avoir une vue sur votre planning d'affichage et l'incrémenter
- Créer vos campagnes, déposer vos visuels, et les modifier en ligne
- Vérifier les cartographies des réseaux qui auront été définis
- Vérifier la pertinence et l'audience des réseaux (en fonction des relevés affimétrie) par rapport à votre objectif de communication
- Visualiser l'avancement

SalesForce

Affichage publicitaire et exploitation commerciale

Des outils de commercialisation adaptés

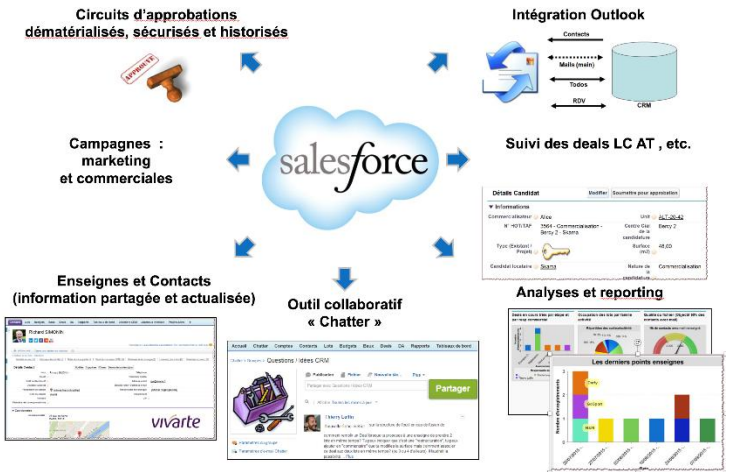

Exploitation Commerciale

Affichage publicitaire et exploitation commerciale

Modalités d'exploitation

Affichage « local »

Illustrations :

Exploitation Commerciale

Affichage publicitaire et exploitation commerciale

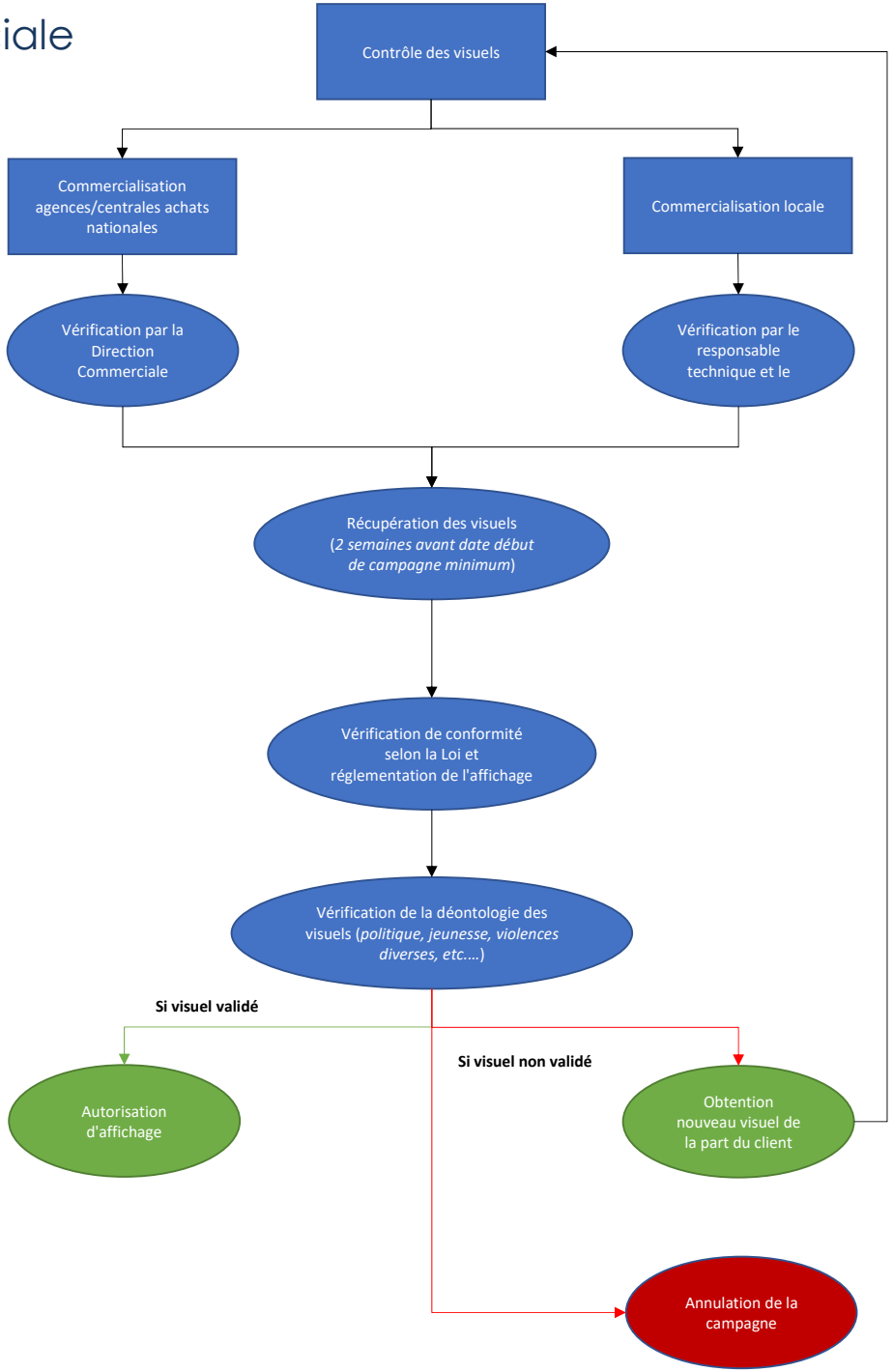

Des messages respectueux des bonnes mœurs, apolitiques et conformes à la dignité humaine

Eco responsabilité - Impressions « éco-responsables

Affichage Institutionnel

Modalités d'impression des visuels Ville

Des impressions « éconologiques »

Les **impressions « éco-responsables »** sont sans odeur, sans polluant atmosphérique, sèches et durables.

Impressions : utilisation d'encres végétales à base de latex synthétique **résistant aux éraflures, aux salissures et à l'eau** exemptes de substances toxiques, nocives et polluantes au contraire des encres UV et solvants - tirage en couleur.

Papier fourni pour affichage : papier film PET extra-couché recyclable 150g. Papier recyclé auprès de **Vetaris, certifié « ange bleu »**.

Cette méthode d'impression ainsi que les supports utilisés nous permettent d'appliquer des normes et procédures en faveur du développement durable, deux labels correspondent à cette démarche que nous soutenons et mettons en place : **Imprim'Vert et FSC.**

Eco responsabilité – Cycle de vie du matériel

Au niveau de la conception et de la Fabrication

Le Cycle de Vie de notre matériel

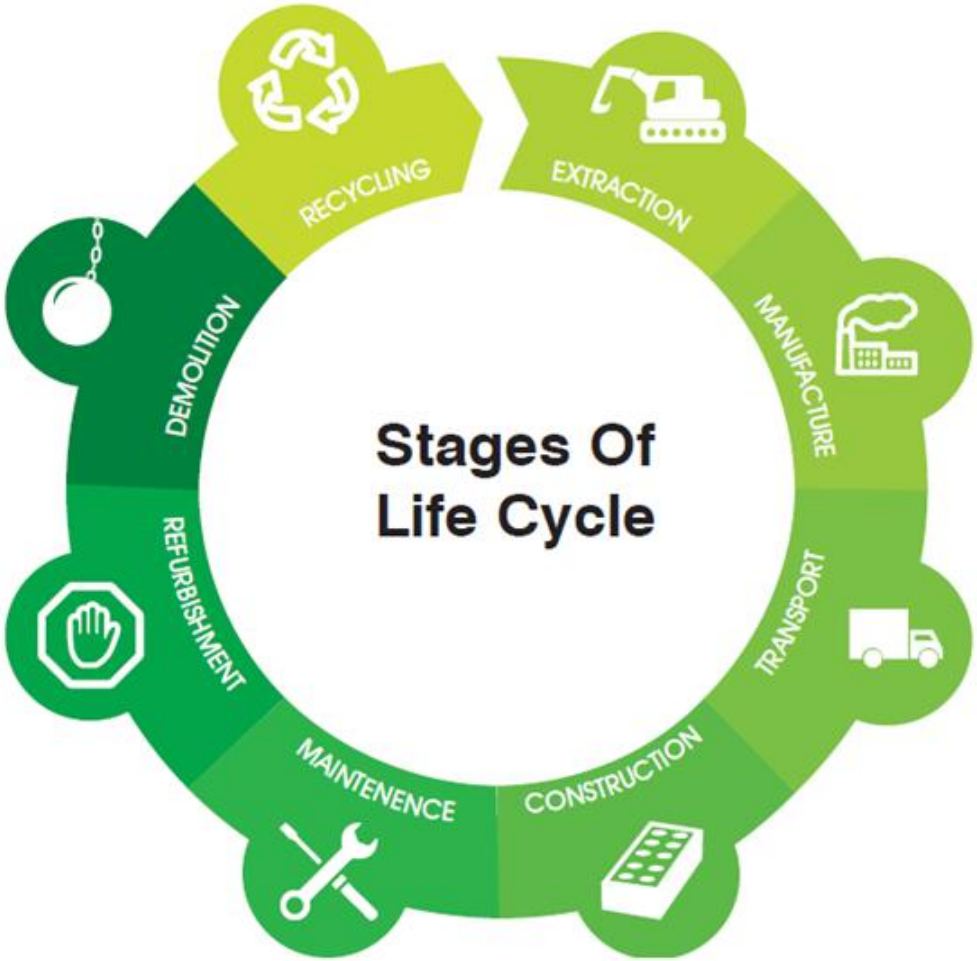

Eco responsabilité – Fournisseur 100% Français

Une sélection de fournisseurs rigoureuse

100% Français – Proximité pour réduction des Gaz à Effet de Serre

Mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires :

Arcomat Mobilier Urbain, Dirigeant : Jean Claude CHEF

- CA : 7.737.900 € HT
- Effectif : 53 salariés
- Implantation : Sedan (08)

Prismatronic , Dirigeant : Pierre Henri BASSOULS

- CA : 30.109.900 € HT
- Effectif : 161 salariés
- Implantation : Haute Rivoire (69)

Mobiliers électroniques :

Cocktail Vision, Dirigeant : Stéphane FRIMAUDEAU

- CA : 7.000.000 € HT
- Effectif : 50 salariés
- Implantation : La Roche sur Yon (85)

Accessoires :

Panocolor, Dirigeant : Patrick HERPIN

- CA : 1.192.400 € HT
- Effectif : 9 salariés
- Implantation : Saint Barthélémy d'Anjou (49)

Cité concept, Dirigeant : Jean-Luc Salles

- CA : 4.030 000 € HT
- Effectif : 10 salariés
- Implantation : Toulouse (31)

La sélection de nos fournisseurs français et la proximité de leurs sites de production **limitent de façon significative les ces émissions** quel que soit notre secteur de déploiement.

Eco responsabilité - Reconditionnement

Au niveau de la conception et de la Fabrication

Processus de reconditionnement

Le processus de reconditionnement mis en place par nos équipes est formalisé pour chaque type de mobiliers et facilité par la standardisation de nos pièces de production. Chaque process de reconditionnement est soumis à un **contrôle précis et formel** permettant d'obtenir un mobilier d'un **niveau égal à une production neuve et répondant à l'ensemble des normes actuelles**.

Etapes du reconditionnement :

1. Démontage du mobilier
2. Audit et vérification matériel
3. Changement de tous les composants défectueux et à mettre aux normes
4. Mise au norme électrique
5. Mise à jour technologique des éclairages
6. Retraitements de surface et remise en peinture
7. Mie en recyclage des composants non réutilisés
8. Réassemblage final et mise en test en atelier
9. Repose sur le terrain
10. Phase exploitation

Eco responsabilité - Consommations électriques

Les consommations électriques des panneaux

Non illumination des caissons publicitaires la nuit

Dans le cadre de notre mise en place de caissons d'affichage publicitaire, compte tenu du contexte actuel et à venir et dans le but d'économiser l'énergie, nous considérons que le caractère accessoire de la publicité prend ton sens si on émet des économies de la sorte dessus.

Par conséquent, au minima :

- Sur les abris voyageurs, les caissons d'affichage ne sont pas éclairés la nuit et seulement les éclairages de courtoisie (économie de 36,5kW par an)
- Sur les panneaux d'information, les caissons ne sont pas éclairés la nuit et nous arrêtons les systèmes déroulants (essentiellement sur mobiliers grand format) la nuit (économie de 36,5kW par an pour les caissons 2m^2 et de 438kW pour les caissons 8m^2)

Notre proposition n'est pas forcément globale. Il est possible aussi que nous n'éteignons les caissons des abris qui sont 100% publicitaires et pas les caissons sur pied qui sont en partage avec la ville si toutefois la ville souhaite que sa communication se voit aussi le soir la nuit.

Eco responsabilité – Recyclage des affiches

L'impression des affiches

Le recyclage des affiches

Nous avons mis en place un partenariat pour le recyclage des affiches depuis dix ans.

Ainsi, sur l'ensemble de nos agences, un contrat a été signé pour mettre en place ce sy

Aujourd'hui,

nous envoyons à recycler 100% de nos affiche

PAPREC
GRAND ILE-DE-FRANCE
95 - Belloy-en-France

PHILIPE VEDIAUD PUBLICITE
9 Rue de Paris
95270 CHAUMONTEL

Belloy-en-France,
Le 17 février 2025

ATTESTATION FILIERE DE VALORISATION & COLLECTE DES DÉCHETS 2025

La société **PAPREC GRAND ILE-DE-France – Agence de Belloy-en-France**, dont le siège social est situé au 3/5 rue Pascal – 93120 LA COURNEUVE, certifie que les déchets collectés sur votre site par nos soins en 2025, suivent des filières d'évacuation et de valorisation appropriées en fonction de leur nature et conformément à la réglementation en vigueur, savoir :

Les papiers (affiches) :
Les archives sont emmenées sur notre centre de tri de Belloy-en-France. Une fois triées, elles sont valorisées sous forme de matière première secondaire (*papetiers).*

Les Déchets Banals :
Les déchets banals sont emmenés sur notre centre de tri de Belloy-en-France, pour tri et revalorisation des matières.

Ce document est établi pour servir et faire valoir ce que de droit.

Belloy en France,
Le 17 février 2025

La Directrice
Melissa MACON

POUR UNE PLANÈTE PLUS VERTE
1 Ter Chemin Saint-Martin - 95270 BELLOY-EN-FRANCE
Tél. : 01 34 09 09 25 - logistique95@paprec.com - SIRET Etablissement : 421 716 465 00131
Siège social : 3/5 rue Pascal - 93120 LA COURNEUVE - SASU Paprec Grand Ile de France au capital de 85 000 005 €
SIRET Siège social : 421 716 465 00061 - Code NAF : 3832 Z - N° intracommunautaire : FR 38 421 716 465 - RCS Bobigny

Eco responsabilité – Electricité verte

Les consommations électriques des panneaux

Utilisation de l'Electricité Verte

Pourquoi choisir l'électricité verte ?

Favoriser une énergie moins polluante issue de ressources renouvelables

En optant pour une électricité verte, nous avons choisi de consommer des énergies peu émettrices de CO2, issues de ressources inépuisables. Ainsi, nous faisons un geste en faveur de l'environnement et agissez contre le réchauffement climatique

Participer au développement de la production d'énergies renouvelables

En effet, une demande croissante de souscription en électricité verte permet de produire davantage d'énergie renouvelable, via les Garanties d'Origine. Ainsi, la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique français augmente et fait diminuer la part d'énergie fossile. Ce choix individuel a donc un impact positif plus global qui s'inscrit dans les enjeux de la transition énergétique de la France : couvrir 23% de la consommation d'énergie nationale grâce aux énergies renouvelables en 2020 et 32% d'ici 2030.

Valoriser cette démarche éco responsable

Nous avons donc souscrit à une offre électricité verte contribue à valoriser notre démarche en faveur du développement durable et de l'environnement.

Eco responsabilité – Empreinte carbone

Mesure de notre empreinte carbone automatisée

philippe Védiaud publicité

Rapport d'activités

Compte rendu Financier 2025

1. Tarifs moyen par produit

Produit longue conservation :

Formats	CA LC	Moyenne CA LC
Sucette - 2 m²	14 057,14 €	2 342,86 €
8 m²	20 283,26 €	3 380,54 €
Total général	**34 340,40 €**	**2 861,70 €**

Produit affichage temporaire :

Types produits	CA AT	Moyenne CA AT
City cover 2 Montbeliard	85 429,20 €	2 440,83 €
ESSENTIAL +100	37 914,51 €	3 791,45 €
Total général	**123 343,71**	**2 740,97**

Chiffre d'affaires budgété sur 2025 = 101 251,00€
Chiffre d'affaires réalisé sur 2025 = 157 684,11€
-> CA AT = 123 343,71€
-> CA LC = 34 340,40€

Type produit	CA	Répartition %
AT	123 343,71 €	78%
LC	34 340,40 €	22%
Total	**157 684,11 €**	**100%**

Rapport d'activité annuel - Synthèse du compte d'exploitation

COMPTE D'EXPLOITATION	Budget 2025	Réel 2025	Variation en valeur	Variation %
Postes	**Montants**	**Montants**	**Montants**	**Montants**
Location affichage publicitaire	101 251	123 344	22 093	21,82%
Longue conservation	-	34 340	34 340	#DIV/0!
Total Chiffre d'affaires	***101 251***	***157 684***	***56 433***	***55,74%***
Subventions d'exploitation	-			
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	-			
Autres produits	-			
Total des produits d'exploitation (I)	***101 251***	***157 684***	***56 433***	***55,74%***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	-	-	-	
Variation de stock (marchandises)	-	-	-	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	2 813	4 017	1 204	42,80%
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-	-	-	
Autres achats et charges externes	11 344	18 459	7 115	62,72%
Impôts, taxes et versements assimilés	266	287	21	7,89%
Salaires et traitements	14 556	18 405	3 849	26,44%
Charges sociales	4 992	6 283	1 291	25,86%
Dotations Sur immobilisations	19 778	21 027	1 249	6,32%
Redevance	72 922	73 939	1 017	1,39%
Redevance variable	-	-	-	
TLPE	-	-	-	
Autres charges	151	122	- 29	-19,21%
Total des charges d'exploitation (II)	**126 822**	**142 539**	**15 717**	**12,39%**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**- 25 571**	**15 145**	**40 716**	**-159,23%**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	-	-		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	-	-		
Produits financiers de participations	-	-		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-		
Autres intérêts et produits assimilés	-	-		
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-		
Différences positives de change	-	-		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-		
Total des produits financiers (V)	**-**	**-**		
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-		
Redevance variable sur résultat d'exploitation	-	-		
Intérêts et charges assimilées	2 015	644	- 1 371	-68,04%
Différences négatives de change	-	-		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-		
Total des charges financières (VI)	**2 015**	**644**	**- 1 371**	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)	**- 2 015**	**- 644**	**1 371**	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	**- 27 586**	**14 501**	**42 087**	**-152,57%**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-		
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	**-**	**-**		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	-	-		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	-	-		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	-	-		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	**-**	**-**		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**-**	**-**		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	-	-	-	
Impôts sur les bénéfices (X)	-	3 625	3 625	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**101 251**	**157 684**	**56 433**	**55,74%**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**128 837**	**143 183**	**14 346**	**11,14%**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	**- 27 586**	**10 876**	**38 462**	**-139,43%**

Vous trouverez ci-dessous le détail de l'exploitation commerciale par client :

- L'affichage longue conservation (LC) : ce service correspond à un affichage annuel.

Généralement le client choisit ce type d'affichage afin d'intégrer un directionnel vers son magasin

Répartition clients LC

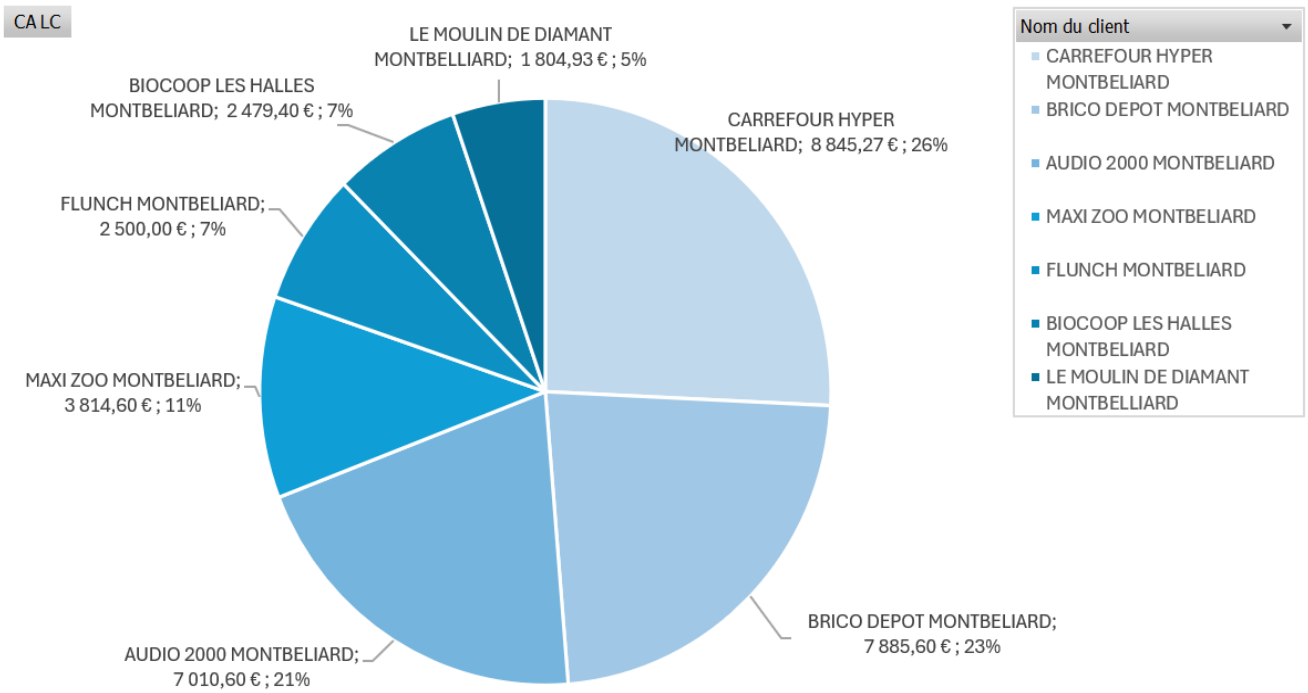

Formats	CA LC	Moyenne LC
Sucette - 2 m²	14 057,14 €	2 342,86 €
8 m²	20 283,26 €	3 380,54 €
Total général	**34 340,40 €**	**2 861,70 €**

Clients

Clients LC	CA LC
CARREFOUR HYPER MONTBELIARD	8 845,27 €
BRICO DEPOT MONTBELIARD	7 885,60 €
AUDIO 2000 MONTBELIARD	7 010,60 €
MAXI ZOO MONTBELIARD	3 814,60 €
FLUNCH MONTBELIARD	2 500,00 €
BIOCOOP LES HALLES MONTBELIARD	2 479,40 €
LE MOULIN DE DIAMANT MONTBELLIARD	1 804,93 €
Total général	**34 340,40 €**

Rapport d'activité annuel – Détail par produit AT

Vous trouverez ci-dessous le détail de l'exploitation commerciale par client :

- L'affichage temporaire (AT ou campagne) : Cet affichage est généralement hebdomadaire et il est vendu sous forme de réseau d'un ensemble de faces.

Types produits	CA AT
City cover 2 Montbeliard	85 429,20 €
ESSENTIAL +100	37 914,51 €
Total général	**123 343,71 €**

Répartition clients AT

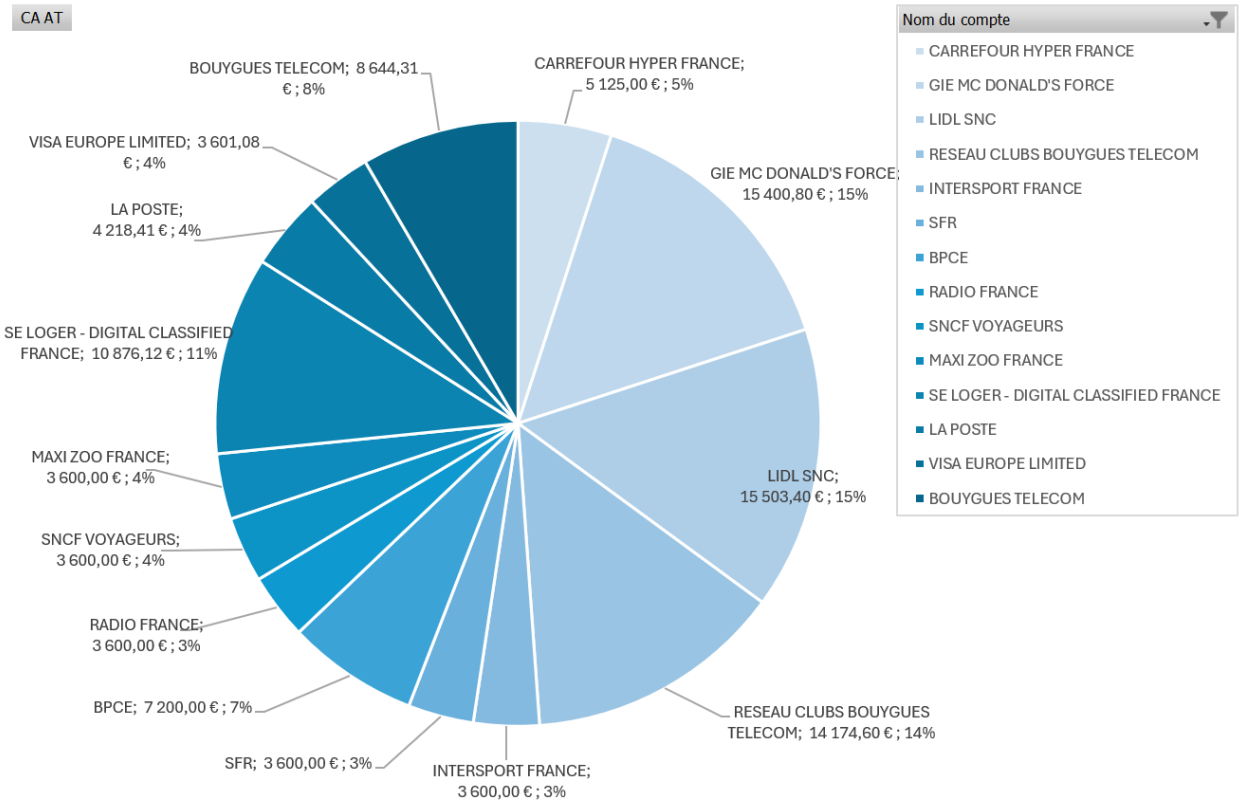

Clients

Top 10 Clients AT	CA AT
CARREFOUR HYPER FRANCE	5 125,00 €
GIE MC DONALD'S FORCE	15 400,80 €
LIDL SNC	15 503,40 €
RESEAU CLUBS BOUYGUES TELECOM	14 174,60 €
CREDIT AGRICOLE SA	3 250,00 €
INTERSPORT FRANCE	3 600,00 €
SFR	3 600,00 €
BPCE	7 200,00 €
BABYCHOU DEVELOPPEMENT	3 000,00 €
FCA FRANCE	2 880,00 €
RADIO FRANCE	3 600,00 €
COMMISSION EUROPEENNE	2 700,00 €
SNCF VOYAGEURS	3 600,00 €
BROWN FORMAN	2 170,00 €
MAXI ZOO FRANCE	3 600,00 €
SE LOGER - DIGITAL CLASSIFIED FRANCE	10 876,12 €
LA POSTE	4 218,41 €
VISA EUROPE LIMITED	3 601,08 €
BOUYGUES TELECOM	8 644,31 €
EPHIE BABY MONTBELIARD	1 500,00 €
LE MOULIN DE DIAMANT MONTBELLIARD	- €
PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	3 300,00 €
CHAMAS TACOS / MONTBELLIARD	1 800,00 €
Total général	**123 343,71 €**

COMPTE D'EXPLOITATION	BUDGET 2026
Postes	**Montants**
Location affichage publicitaire	143 776
Autres	-
Total Chiffre d'affaires	**143 776**
Subventions d'exploitation	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	
Autres produits	
Total des produits d'exploitation (I)	**143 776**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	-
Variation de stock (marchandises)	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	2 926
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-
Autres achats et charges externes	11 798
Impôts, taxes et versements assimilés	277
Salaires et traitements	14 910
Charges sociales	5 090
Dotations Sur immobilisations	19 778
Redevance	72 922
Redevance variable	-
TLPE	-
Autres charges	157
Total des charges d'exploitation (II)	**127 857**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**15 919**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	
Produits financiers de participations	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Autres intérêts et produits assimilés	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total des produits financiers (V)	**-**
Dotations financières aux amortissements et provisions	
Redevance variable sur résultat d'exploitation	
Intérêts et charges assimilées	-
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total des charges financières (VI)	**-**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)	**-**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	**15 919**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	**-**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	**-**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**-**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	3 980
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**143 776**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**127 857**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	**11 939**

philippe Védiaud publicité

Rapport d'activités

Compte rendu Patrimoine

À l'écoute de Votre image

www.vediaud.net

Mobiliers 2m2

25200PL1	Fixe	Sucette - 2 m²	2 Rue du Champ du Cerf niveau parking Crédit Mutuel	25200	MONTBELIARD	47,50076676	6,813810337
25200PL10	Fixe	Sucette - 2 m²	112 Route d'Audincourt	25200	MONTBELIARD	47,49651511	6,807693865
25200PL11	Fixe	Sucette - 2 m²	Avenue Jean Moulin angle Rue Pierre Brossolette	25200	MONTBELIARD	47,50035316	6,802177378
25200PL12	Fixe	Sucette - 2 m²	Rue du Petit Chenois angle Rue Georges Bizet	25200	MONTBELIARD	47,50268914	6,800123093
25200PL13	Fixe	Sucette - 2 m²	32 Rue du Petit Chenois angle Rue Frédéric Chopin	25200	MONTBELIARD	47,50200152	6,798335252
25200PL14	Fixe	Sucette - 2 m²	Rue de la Petite Hollande angle Rue du Petit Chenois	25200	MONTBELIARD	47,50091991	6,791425343
25200PL15	Fixe	Sucette - 2 m²	Rue de la Petite Hollande angle Rue René Mouchotte	25200	MONTBELIARD	47,50040479	6,79140272
25200PL16	Fixe	Sucette - 2 m²	Rue de la Petite Hollande angle Rue du Coteau Jouvent	25200	MONTBELIARD	47,50240372	6,791643641
25200PL17	Fixe	Sucette - 2 m²	11a Rue de la Petite Hollande niveau Rue Charles Gros	25200	MONTBELIARD	47,50336967	6,793892102
25200PL18	Fixe	Sucette - 2 m²	5 Rue du Port	25200	MONTBELIARD	47,5043415	6,794575384
25200PL19	Fixe	Sucette - 2 m²	Rue Charles Lalance niveau Rue du Champ de Foire	25200	MONTBELIARD	47,50715686	6,793157883
25200PL2	Fixe	Sucette - 2 m²	3 Rue François Briot niveau parking 4 Murs	25200	MONTBELIARD	47,50159064	6,815635487
25200PL20	Fixe	Sucette - 2 m²	5 Impasse de la Presqu'Île niveau Parking	25200	MONTBELIARD	47,50497915	6,803843085
25200PL21	Fixe	Sucette - 2 m²	1 Impasse de la Presqu'Île sous le pont	25200	MONTBELIARD	47,50487581	6,795185563
25200PL22	Fixe	Sucette - 2 m²	14 Avenue du 8 Mai 1945	25200	MONTBELIARD	47,49928741	6,804838412
25200PL23	Fixe	Sucette - 2 m²	1 Rue Gaston PRETOT	25200	MONTBELIARD	47,49838649	6,812344495
25200PL24	Fixe	Sucette - 2 m²	Route de Bethoncourt	25200	MONTBELIARD	47,52019576	6,812618699
25200PL25	Fixe	Sucette - 2 m²	Route de Grand Charmont angle Rue des Batteries du Parc	25200	MONTBELIARD	47,51761653	6,812354128
25200PL26	Fixe	Sucette - 2 m²	Rue de la Prairie niveau Route de Grand Charmont sur terre plein	25200	MONTBELIARD	47,51552181	6,810431315
25200PL27	Fixe	Sucette - 2 m²	24 Rue de la Vouivre	25200	MONTBELIARD	47,51515448	6,805732029
25200PL28	Fixe	Sucette - 2 m²	41 Avenue du Maréchal Joffre devant Maison du Département	25200	MONTBELIARD	47,51387032	6,807711007
25200PL29	Fixe	Sucette - 2 m²	25a Avenue du Maréchal Joffre	25200	MONTBELIARD	47,51210605	6,805942425
25200PL3	Fixe	Sucette - 2 m²	2 Rue Nicolas Abraham Couleru	25200	MONTBELIARD	47,50117701	6,811996353
25200PL30	Fixe	Sucette - 2 m²	31 Avenue d'Helvétie en face Peugeot	25200	MONTBELIARD	47,50876553	6,808469415
25200PL31	Fixe	Sucette - 2 m²	Avenue d'Helvétie devant SCHMIDT Cuisine	25200	MONTBELIARD	47,5085389	6,805555745
25200PL32	Fixe	Sucette - 2 m²	15 Route d'Héricourt	25200	MONTBELIARD	47,51658188	6,796014504
25200PL33	Fixe	Sucette - 2 m²	D438	25200	MONTBELIARD	47,51554141	6,798150028
25200PL34	Fixe	Sucette - 2 m²	13 Rue du Général Leclerc niveau Avenue Gambetta	25200	MONTBELIARD	47,51450544	6,79655615
25200PL35	Fixe	Sucette - 2 m²	Rue du Docteur Flamand niveau Rue Pascal	25200	MONTBELIARD	47,51856576	6,793137676
25200PL36	Fixe	Sucette - 2 m²	2 Avenue du Maréchal Foch en face les Pompes Funèbres	25200	MONTBELIARD	47,51539582	6,795916903
25200PL37	Fixe	Sucette - 2 m²	Rue du Maréchal Juin angle Bd du 21eme Bataillon de Chasseurs à Pied	25200	MONTBELIARD	47,52183486	6,791933132
25200PL38	Fixe	Sucette - 2 m²	Boulevard du 21 ème Bataillon de Chasseurs a Pied niveau Stade Annequin	25200	MONTBELIARD	47,52020538	6,783029887
25200PL39	Fixe	Sucette - 2 m²	Bd Jacques Frédéric Ferrand angle Route de Laire	25200	MONTBELIARD	47,51891205	6,778270793
25200PL4	Fixe	Sucette - 2 m²	Avenue de Ludwigsburg D463B	25200	MONTBELIARD	47,5013377	6,809378559

Mobiliers 2m2

25200PL40	Fixe	Sucette - 2 m²	Bd Victor Hugo niveau Rue Pasteur	25200	MONTBELIARD	47,51706775	6,787050455
25200PL41	Fixe	Sucette - 2 m²	Bd Victor Hugo niveau Rue Pascal	25200	MONTBELIARD	47,51783503	6,791382754
25200PL42	Fixe	Sucette - 2 m²	Rue de Horbourg angle Rue du Bois d'Allondans	25200	MONTBELIARD	47,51725657	6,777527473
25200PL43	Fixe	Sucette - 2 m²	Avenue Léon Blum niveau Parking IUT	25200	MONTBELIARD	47,495812	6,802977017
25200PL44	Fixe	Sucette - 2 m²	Faubourg de Besançon D663 vers centre ville	25200	MONTBELIARD	47,50945195	6,785014722
25200PL45	Fixe	Sucette - 2 m²	Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny angle Rue Saint Georges	25200	MONTBELIARD	47,50954918	6,793840277
25200PL46	Fixe	Sucette - 2 m²	D663 angle Rue de la Chapelle	25200	MONTBELIARD	47,5072757	6,798033913
25200PL47	Fixe	Sucette - 2 m²	Rue de la Schliffe angle Rue du Pont du Moulin	25200	MONTBELIARD	47,50890135	6,796659255
25200PL48	Fixe	Sucette - 2 m²	22 Rue des Batteries du Parc niveau Rue Linné	25200	MONTBELIARD	47,5200192	6,80906276
25200PL49	Fixe	Sucette - 2 m²	Rue Henri Mouhot niveau Rue de Belfort	25200	MONTBELIARD	47,50829326	6,801142012
25200PL5	Fixe	Sucette - 2 m²	Avenue de Ludwigsburg niveau du pont	25200	MONTBELIARD	47,5039735	6,811941312
25200PL50	Fixe	Sucette - 2 m²	21 Place du Général de Gaulle devant la Gare SNCF	25200	MONTBELIARD	47,51050306	6,800971518
25200PL51	Fixe	Sucette - 2 m²	16 Rue du Général Leclerc	25200	MONTBELIARD	47,51134087	6,797968745
25200PL6	Fixe	Sucette - 2 m²	64 Route d'Audincourt	25200	MONTBELIARD	47,50238914	6,806307752
25200PL60	Fixe	Sucette - 2 m²	43 Rue du Bois d'Allondans	25200	MONTBELIARD	47,51732449	6,774888115
25200PL61	Fixe	Sucette - 2 m²	Rue Nicolas Abraham Couleru niveau rond point de Ludwigsburg	25200	MONTBELIARD	47,50226916	6,81236304
25200PL62	Fixe	Sucette - 2 m²	Route d'Allondans angle Route du 5ème Régiment des Tirailleurs Marocains	25200	MONTBELIARD	47,514826	6,773212
25200PL63	Fixe	Sucette - 2 m²	Avenue de Ludwigsburg	25200	MONTBELIARD	47,50756661	6,809401578
25200PL64	Fixe	Sucette - 2 m²	Rue Maurice Ravel angle Avenue Georges Pompidou	25200	MONTBELIARD	47,49696091	6,799925734
25200PL7	Fixe	Sucette - 2 m²	Rue Jacques Foillet en face La Chocolaterie	25200	MONTBELIARD	47,49762881	6,819428837
25200PL8	Fixe	Sucette - 2 m²	20 Rue Maurice Ravel	25200	MONTBELIARD	47,49551534	6,801094502
25200PL9	Fixe	Sucette - 2 m²	Rue Maurice Ravel angle Rue de la Petite Hollande	25200	MONTBELIARD	47,49829307	6,798836738

Mobiliers 2m2 parking

25200PLPKG52	Fixe	Sucette - 2 m²	Rue de l'Ecole Française	25200	MONTBELIARD	47,5106321	6,7989482
25200PLPKG53	Fixe	Sucette - 2 m²	Rue de l'Ecole Française	25200	MONTBELIARD	47,5106321	6,7989482
25200PLPKG54	Fixe	Sucette - 2 m²	Rue de l'Ecole Française	25200	MONTBELIARD	47,5106321	6,7989482
25200PLPKG55	Fixe	Sucette - 2 m²	Rue de l'Ecole Française	25200	MONTBELIARD	47,5106321	6,7989482
25200PLPKG56	Fixe	Sucette - 2 m²	Rue de l'Ecole Française	25200	MONTBELIARD	47,5106321	6,7989482
25200PLPKG57	Fixe	Sucette - 2 m²	Rue de l'Ecole Française	25200	MONTBELIARD	47,5106321	6,7989482
25200PLPKG58	Fixe	Sucette - 2 m²	14 Rue des Blancheries	25200	MONTBELIARD	47,5076964	6,8019584
25200PLPKG59	Fixe	Sucette - 2 m²	14 Rue des Blancheries	25200	MONTBELIARD	47,5076964	6,8019584

Mobiliers 8m2

25200HT1	Déroulant	8 m²	Rue de la Petite Hollande niveau du pont D438	25200	MONTBELIARD	47,50400425	6,795136536
25200HT10	Fixe	8 m²	Avenue d'Helvétie angle Rue Henri Mouhot	25200	MONTBELIARD	47,50829889	6,801582964
25200HT2	Déroulant	8 m²	Rue de la Petite Hollande angle Rue Etienne Oehmichen	25200	MONTBELIARD	47,50176414	6,791122112
25200HT3	Déroulant	8 m²	Rue de la Petite Hollande angle Rue Maurice Ravel	25200	MONTBELIARD	47,49803092	6,798620245
25200HT4	Fixe	8 m²	1055 Avenue de Ludwigsburg D463B	25200	MONTBELIARD	47,50066717	6,808219074
25200HT5	Déroulant	8 m²	Rue Charles Lalance niveau du Pont Armand Bermont	25200	MONTBELIARD	47,50743546	6,792903131
25200HT6	Déroulant	8 m²	Avenue Chabaud Latour angle Avenue du Maréchal Joffre	25200	MONTBELIARD	47,51369578	6,80791609
25200HT7	Déroulant	8 m²	2b Route d'Héricourt D438	25200	MONTBELIARD	47,51519359	6,798356558
25200HT8	Déroulant	8 m²	1 Rue du Docteur Flamand angle Rue Frédéric Thourot	25200	MONTBELIARD	47,5174229	6,7935579
25200HT9	Déroulant	8 m²	Rue du Mont Chevis angle Route de Laire	25200	MONTBELIARD	47,51901193	6,778744336

philippe Védiaud publicité

Rapport d'activités

Compte rendu Technique

www.vediaud.net

Ville	Montbéliard
Nombre de techniciens local	1
Casses	Voir tableau SAV
Déplacements	Aucune intervention
Fréquence nettoyage	1 fois par mois

Rapport d'activités annuel – Compte rendu des interventions de maintenance

Face : Nom de la face	OBSOLETE Format	Type	Adresse1	ville	casse	semaine
25200PL44B	Sucette - 2 m^2	Fixe	Faubourg de Besançon D663 vers centre ville	MONTBELIARD	1 vitre de caisson	S35
25200PL45A	Sucette - 2 m^2	Fixe	Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny angle Rue Saint Georges	MONTBELIARD		S35
25200PL45B	Sucette - 2 m^2	Fixe	Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny angle Rue Saint Georges	MONTBELIARD	1 vitre de caisson	

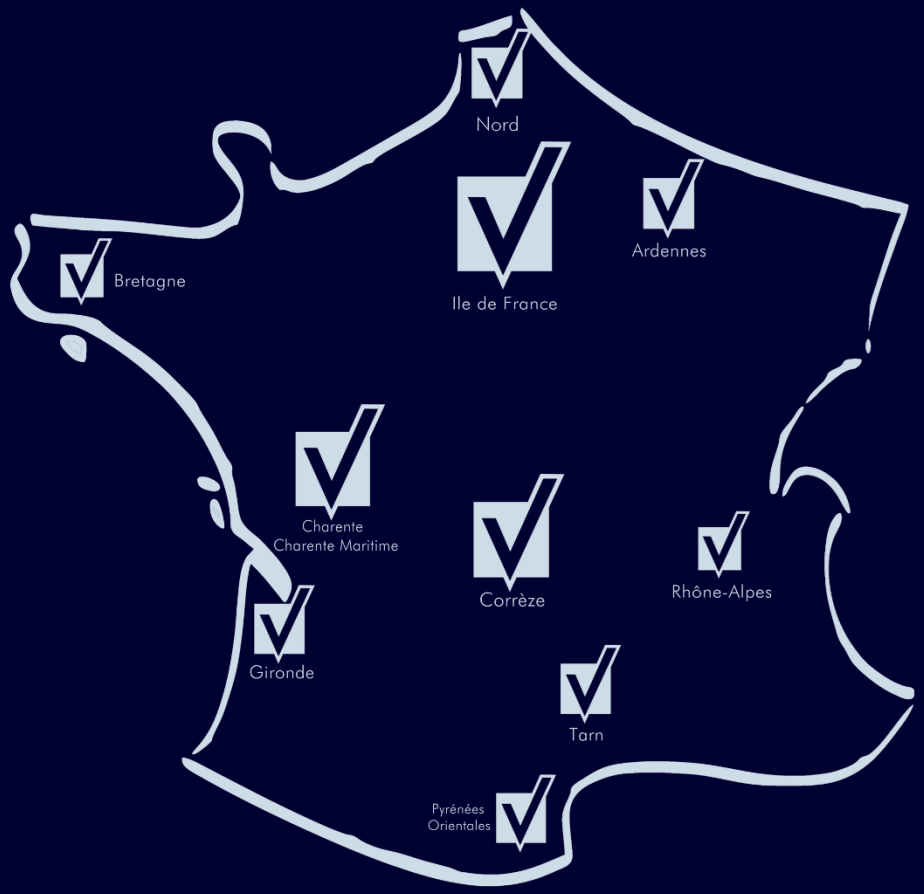

mobilier urbain